

Synthèse visite chsctd22

Thème : rythmes scolaires
Contexte : visite demandée par le CHSCTD mais le choix du site a été opéré par la DSDEN : école située en milieu urbain, dans une commune riche.
Objet de la visite : repérer et évaluer les risques professionnels liés à la mise en place de la nouvelle réforme des rythmes scolaires à l'aide d'une catégorisation de ces différents facteurs de risque : la prise en compte de la réforme ; la nouvelle organisation de l'école ; l'utilisation partagée des locaux ; les conflits de valeurs ; les impacts sur le travail et la santé des agents ; les rapports sociaux.
Déroulement de la visite : grille d'évaluation remise aux personnels en amont de la visite ; accueil par le directeur d'école ; audition de 4 enseignants plus le directeur d'école.
Synthèse des auditions : la commune où se situe l'école est perçue par le directeur comme privilégiée (elle s'est donnée les moyens de mettre en place les TAP). Les contraintes liées à la réforme sont acceptées car inhérentes à l'évolution du métier. Questionnement sur la remise en cause et l'acceptation du rythme de travail souvent très soutenu qui à terme peut entraîner une grande fatigue générale.
Préconisations (pistes de prévention) : → Diffuser les organisations des temps scolaires et périscolaires permettant d'atténuer le travail prolongé dans l'urgence. → Construire un outil pour les directeurs permettant d'anticiper un bouleversement d'organisation (informer tous les partenaires...) → Etablir un planning des locaux disponibles selon les jours en début d'année. → Construire un outil des « bonnes pratiques pédagogiques » compte-tenu de la répartition du temps scolaire dans la semaine.
Suites (contrevisite, restitution...) : rapport de visite adressé à l'établissement.
<i>Commentaires de la FSU22 : on peut s'interroger sur la pertinence du choix du lieu, peu représentatif des problèmes rencontrés sur l'ensemble du territoire départemental pour la mise en place des nouveaux rythmes. D'autres visites ciblant des communes disposant de moyens plus limités, en milieu rural, concernées par des problèmes organisationnels pourraient permettre d'affiner le diagnostic dressé.</i>